

Les enfants de troupe

La défense n'a pas attendu le XXI^e siècle pour devenir un ascenseur social offrant une chance d'évolution à chacun. Avant la deuxième moitié du XVIII^e siècle, les fils de sous-officier (appelé bas-officier à l'époque) ou de soldat et de mère attachée à un Corps militaire, généralement en tant que blanchisseuse ou lavandière, suivaient leur famille avec la troupe. Contrairement aux enfants d'officiers et les jeunes nobles qui avaient des écoles pour les former au métier des armes, ces enfants de troupe n'avaient aucun moyen d'avoir de formation militaire autre que celui de s'engager en tant que soldat. Très souvent, femmes et enfants étaient en charge de la logistique. Leur condition de vie n'était pas des plus enviées, baladés au grès des garnisons et des campagnes militaires. Rien ne les préparait à un avenir professionnel certain.



Tout change le 1^{er} mai 1766 avec une ordonnance de Louis XV. Le roi demande à ce que deux postes soient ouverts aux enfants de la troupe dans chaque compagnie ou escadron de chaque régiment de l'armée royale. Dès l'âge de deux ans, (oui, deux ans...), un enfant de soldat ou de sous-officier pouvait être admis à ces postes, « sous la surveillance directe d'un officier du Corps, nommé à cet effet par le Chef de brigade » peut-on lire à l'article VIII de l'ordonnance. Une reconnaissance et un avenir assuré pour ces enfants qui pourront être soldés dès l'âge de 6 ans. Pendant ces années, ils seront apprentis d'un maître-ouvrier ou apprendront la musique. A partir de leur 16^e année, ces enfants « seront admis à contracter un enrôlement volontaire [...] et jouiront de la solde entière [...] », indique l'article IX. Vingt ans après cette ordonnance, une école d'éducation militaire pour cent enfants de soldats est créée aux Invalides. En 1800, Bonaparte, Premier Consul, consacre l'appellation « enfant de troupe » dans un arrêté, pour les garçons âgés de 13 à 18 ans. Un enfant de troupe devient pupille de la Nation au décès de son père, militaire.

En juillet 1884, les postes d'enfants de troupe dans les régiments sont supprimés, six écoles militaires préparatoires sont créées pour les accueillir. En 1974, ces écoles se transforment en collèges militaires avant de devenir, en 1982, les lycées militaires qui accueillent alors garçons et filles. La dénomination « enfant de troupe » existe encore aujourd'hui et désigne les élèves issus des lycées et collèges militaires. Leur devise est « pour la Patrie, toujours présents ». Au lycée militaire d'Autun, vous pourrez visiter le musée national des enfants de troupes, entretenant la mémoire de toutes les écoles.

Par une ordonnance royale du 10 août 1786, il est créé la première école d'éducation militaire pour cent enfants de soldats invalides. Selon, l'encyclopédie méthodique à l'article enfants dans les armées, [Jean-Girard Lacuée](#), aurait été l'inspirateur de cette création par un article publié en 1783 intitulé "École des enfants de soldats".

En dépit des évolutions, la dénomination « Enfant de Troupe » subsiste encore de nos jours. L'Association des Anciens Enfants de Troupe, créée voilà plus d'un siècle en 1910 réunit aujourd'hui les « élèves et anciens élèves des lycées et collèges militaires, des écoles militaires préparatoires et les Anciens Enfants de Troupe (AET) ». Pour rester fidèle à son origine et entretenir le devoir de mémoire, elle est dénommée couramment en abrégé Association des AET. De même, son insigne distinctif comporte toujours le sigle « AET ».

Listes des écoles militaires préparatoires ayant existé

En métropole

Rambouillet (1876-1934)

Montreuil-sur-Mer (1886-1924)

Saint-Hippolyte-du-Fort (1885-1934)

Billom (1886-1963)

Autun (1886-1974)

La Boissière-École : École militaire enfantine Heriot de La Boissière-École (1886-1966)

Les Andelys (1887-1968)

Tulle (1924-1967)

Épinal (1934-1940)

Montélimar (1940-1946)

Aix-en-Provence (1947-1982)

Le Mans (1947-1985)

À la Réunion

Le Tampon (1972-1991)

En Algérie française

Hammam-Righa (1942-1945)

Miliana (1946-1951)

Kolea (1951-1963)

En Indochine française

L'École des Enfants de Troupe Eurasiens de Dalat (EETED) fut créée à Dalat (Annam) en 1939, avec pour devise « S'instruire pour servir ». Suite à l'élargissement du recrutement, le mot eurasien fut supprimé, l'acronyme devenant EETD.

En 1954, l'école fut transférée au Cap Saint-Jacques (Cochinchine), puis rapatriée en France en février 1956. Elle prit ses quartiers d'abord à Fréjus (Var) puis s'installa à Autun (Saône-et-Loire) la même année, à l'annexe Changarnier. Ses élèves furent dispersés les années suivantes dans diverses écoles militaires de la métropole.

Aujourd'hui, plus d'un demi-siècle après leur arrivée en France, les anciens élèves se sont regroupés au sein d'une amicale qui a pour but de favoriser les retrouvailles (notamment à Vogüé (Ardèche) depuis une vingtaine d'années), et continuer à garder vivante leur histoire.

En Afrique noire française (de 1956 à l'indépendance du pays)

Bingerville (Côte d'Ivoire) ;

Brazzaville (Congo) ;

École Militaire des Enfants de Troupe Georges Bangui (République Centrafricaine) ;

Fianarantsoa (Madagascar) ;

Prytanée militaire de Kati (Mali) ;

Kadiogo (Burkina Faso)

Prytanée Militaire de Saint-Louis (Sénégal)

Prytanée militaire de Niamey (Niger) ;

Prytanée Militaire de Bembéréké (Bénin)

Lycée Militaire des jeunes filles de Natitingou Général Mathieu Kérékou (Bénin)

Prytanée Militaire de Libreville(GABON)

Lycées de la défense et organismes similaires français encore en activité

École des pupilles de l'Air (Armée de l'air)

Lycée militaire d'Aix-en-Provence (Armée de terre)

Lycée militaire d'Autun (Armée de terre)

Lycée militaire de Saint-Cyr (Armée de terre)

Lycée naval de Brest (Marine nationale)

Prytanée national militaire de La Flèche (Armée de terre)